

## ABONNEMENT

Un an..... 48 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 51

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 22 SEPTEMBRE

## APRÈS LA REVUE de Châteaudun

Judi, aussitôt la revue terminée, les généraux et officiers supérieurs, invités au déjeuner offert par le Président de la République, se sont hâtés de rentrer à Châteaudun.

À droite du Président de la République étaient assis : M. Félix Faure, ministre de la marine, le général Begin et le général baron Friedericksz, doyen des officiers étrangers.

À sa gauche se trouvaient le général de Galliffet, le général Dorlodot des Essarts et le général Rollet.

En face du Président, le ministre de la guerre était placé entre le général Vosseur à droite et le général Zurlinden à gauche.

### Discours du Président de la République

Au dessert, le Président de la République s'est levé et a prononcé le discours suivants :

« Messieurs,

« Le spectacle que je viens d'admirer était plus qu'une fête pour les yeux, c'était une joie pour le cœur. Je remercie tous ceux auxquels je dois ces reconfortantes émotions. Puisse-t-il être vrai qu'aujourd'hui, surtout, l'armée est l'image de la nation, que cette grande unité morale qui a la garde de la patrie forme un seul faisceau de toutes les intelligences et de toutes les volontés.

« Que d'efforts ont été faits pour reconstituer nos moyens de défense sur terre et sur mer depuis le jour où Châteaudun, qui vous fête avec moi, méritait de recevoir les témoignages de la reconnaissance nationale ! Que de résultats obtenus ! Pendant cette seconde période de paix dont l'Europe a joui et qu'elle saura prolonger encore, le patriotisme du Parlement, la science des uns, le travail opiniâtre de tous, une abnégation commune aux chefs et aux soldats ont refait plus puissante que jamais l'armée de la France.

« Vous, messieurs, dont la tâche est plus difficile et plus lourde depuis que les classes se succèdent plus rapidement sous vos ordres, vous pouvez, c'est votre plus belle et plus chère récompense, regarder avec fierté votre œuvre, vous n'avez pas seulement armé des bataillons, vous avez armé les âmes. C'est vous qui, par votre exemple et votre foi patriotique, entretenez et développez dans la démocratie française l'esprit de discipline et le sentiment du devoir.

« Le jour où la patrie serait menacée, je saluerai avec confiance le drapeau remis à votre garde. Je salue avec reconnaissance cette grande école de dévouement qui s'appelle l'armée. Je bois à ceux qui ne vieillissent pas, à vous, mon cher général, parce que leur cœur bat comme à vingt ans pour la patrie.

« En vous apportant, messieurs, l'expression de la gratitude du gouvernement de la République, j'accomplis le plus doux de mes devoirs.

« Je lève mon verre en votre honneur, messieurs, en l'honneur des brillants officiers étrangers qui sont ici nos hôtes, en l'honneur de l'armée française ! »

### Réponse du Ministre de la Guerre

Le général Mercier, ministre de la guerre, a répondu en ces termes :

« Monsieur le Président de la République,  
« Je vous remercie au nom de l'armée des éloges que vous avez bien voulu lui adresser et des récompenses que vous lui avez accordées. Je vous garantis qu'elle saura se montrer digne des uns et des autres en continuant à mettre tout son dévouement à l'entier accomplissement des devoirs sur lesquels repose la sécurité de la patrie. Et, puisque j'ai l'honneur de vous parler en son nom, voulez-vous me permettre de vous demander pour elle aujourd'hui et, à titre de faveur exceptionnelle, l'autorisation de se souvenir que vous avez été un des membres de sa grande famille, que vous avez combattu dans ses rangs au jour du danger, que vous avez conquis sur le champ de bataille le premier grade de cet ordre de la Légion d'honneur dont vous êtes aujourd'hui le chef suprême, de se souvenir que, comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre et collaborateur du général Campenon, vous avez consacré toute votre énergie, toute votre haute intelligence, à la réorganisation et au relèvement de notre puissance militaire si heureusement accomplis aujourd'hui.

« Et alors, monsieur le Président, dans le toast officiel que je porte au chef de l'Etat, à celui qui dispose des armées de terre et de mer, vous me permettez d'introduire le témoignage discret mais profond de la reconnaissance personnelle et de la respectueuse sympathie de ces armées pour M. Casimir-Perier, président de la République. »

Après le discours du ministre de la guerre, le général de Galliffet dit :

« Messieurs, mes chers camarades, je vous prie de vous associer à moi pour porter un toast de respect et de confiance au Président de la République. »

### Proclamation du général de Galliffet

Le général de Galliffet a adressé aux troupes l'ordre général suivant :

« Officiers, sous-officiers, soldats,

« Les grandes manœuvres de 1894 n'ont pas été seulement pour nous une école de guerre, elles nous ont permis d'accomplir sous les armes un grand et patriotique pèlerinage, aux champs d'Artenay, de Coulmiers, de Villepion et de Loigny que vos pères ou vos frères ont si généreusement arrosés de leur sang, et dans les murs de cette glorieuse cité de Châteaudun dont les défenseurs ont inscrit aux fastes de la défense nationale une page qui nous console un peu du passé et nous offre un grand exemple pour l'avenir.

« Je vous remercie tous du zèle que vous avez apporté au cours de ces manœuvres.

« Je remercie également le personnel des services de l'intendance, du service de santé, des postes, des télégraphes et des chemins de fer.

« Sur le point d'atteindre la limite qu'une loi de prévoyance a fixée à mes forces, je vous fais mes adieux.

« Si un jour la France en est réduite à faire appel à tous ceux qui l'aiment, je reviendrai au milieu de vous pour avoir l'honneur d'y combattre en simple vétéran. »

Châteaudun, 21 septembre.

Châteaudun a repris sa physionomie du commencement du mois.

L'animation dans les rues a complètement disparu. On enlève les arcs-de-triomphe et les mâts enguirlandés, édités à l'occasion de la revue et du voyage de M. Casimir-Perier.

Les derniers soldats du 4<sup>e</sup> corps sont partis à 6 heures, pour rejoindre par étapes leurs garnisons.

Sur les murs est placardé l'ordre adressé aux troupes par le général de Galliffet.

### Nouvelle bourde administrative

L'administration des postes et télégraphes vient de faire savoir aux contribuables que désormais elle considérerait comme nuls et non avenue, et par conséquent ne distribuerait plus les télégrammes dont les adresses ne comprendraient pas toutes les indications exigées par les règlements. C'est comme cela que chez nous on comprend le progrès.

À Londres, les lettres ou télégrammes dont les adresses sont considérées comme insuffisantes sont renvoyés à des employés spéciaux qui, dressés par une longue pratique à cette besogne, ont bientôt fait de découvrir le destinataire. Le *Post-Office* met son honneur à ne jamais laisser une lettre en souffrance, quelque insuffisantes que soient les indications fournies par l'expéditeur. C'est qu'en Angleterre on considère que les administrations sont faites pour servir le public. En France nous jouissons, au point de vue du libellé des adresses, d'une certaine tolérance ; l'administration nous la retire, sous prétexte que ce relâchement des règlements fait trop travailler les employés. C'est qu'en France le public est l'humble serviteur des administrations.

Notez d'ailleurs que cette prétendue difficulté de distribution résultant des adresses incomplètes n'est qu'un truc pour nous extorquer de nouvelles taxes. L'administration des postes et télégraphes a fait édicter, il y a deux ans, un règlement qui lui permet d'établir, au profit de certains particuliers, une surtaxe par abonnement de 40 francs pour distribution de télégrammes avec adresses abrégées.

Or, pour imposer l'abonnement et se procurer les 40 francs convoités, voici à quelles singulières pratiques recourt le directeur général des postes et télégraphes : un télégramme adressé à une grande maison d'édition de Paris — il s'agit d'une maison connue dans toute l'Europe — avec cette suscription : « X..., éditeur, Paris », n'est pas distribué. Sur réclamation, le directeur général répond à l'intéressé : « Votre maison est connue, c'est vrai, mais mon personnel n'est pas tenu de la connaître »

Evidemment ce Ramollot civil n'a pas la moindre idée que lui ni son personnel nous doivent quoi que ce soit en compensation des appointements que nous leur servons. Donner le moins possible de services pour le plus possible d'argent, c'est la doctrine administrative française. On la retrouve dans toutes les branches. Il y en aurait bien d'autres à dire si nous parlions de la direction des téléphones. Nous sommes, certainement, le peuple de l'Europe le plus volé par son administration.

## INFORMATIONS

### La rentrée des Chambres

C'est toujours du 20 au 30 octobre que le gouvernement a l'intention de convoquer le Parlement en session extraordinaire.

M. Charles Dupuy est en cela d'accord avec les présidents des deux Chambres, qui, étant absents de Paris, ont correspondu à cet égard avec le président du conseil.

La date exacte de la rentrée des Chambres sera définitivement fixée dans l'un des prochains conseils des ministres.

### M. et M<sup>me</sup> Casimir-Perier

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Casimir-Perier ont quitté Paris hier soir à 8 h. 1/2 pour retourner à Pont-sur-Seine.

Le Président de la République est accompagné par le général Berruyer, le commandant Germinet et M. du Taiguy.

M. Casimir-Perier rentrera définitivement à Paris dans les premiers jours d'octobre.

### La ville de Châteaudun décorée de la Légion d'honneur

La défense héroïque de 1870 avait valu une insigne distinction à la valeureuse cité : le 3 octobre 1877 le décret suivant était rendu :

« Le Président de la République, prenant en considération la demande présentée au nom de ladite ville en vue d'obtenir l'autorisation de faire figurer dans ses armoiries une croix de la Légion d'honneur, voulant perpétuer le souvenir de la résistance héroïque opposée en 1870 par cette ville à l'invasion de l'armée allemande, sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, décrète :

« La ville de Châteaudun est autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur qui sera posée en chef de l'écu. »

### Nominations militaires

Le général Ferron est nommé commandant du 7<sup>e</sup> corps d'armée en remplacement du général de Négrier, chargé de missions spéciales, en remplacement du général Davoust.

L'amiral de la Jaille est nommé au commandement de l'escadre du Levant.

L'amiral Astier est nommé commandant de l'escadre du Nord.

L'amiral Humann est nommé chef d'état-major de la marine, en remplacement de l'amiral Gervais, nommé au commandement de l'escadre de réserve de la Méditerranée.

L'amiral Vignes est nommé inspecteur général de la marine.

L'amiral Brown de Colstoun est nommé préfet maritime à Toulon.

### La santé du Tsar. — Accident du grand-duc Georges

On reçoit de Spala des nouvelles légèrement défavorables concernant la santé du Tsar et du grand-duc Georges, son second fils. Ce dernier, en chassant, fit même dans une pièce d'eau une chute à la suite de laquelle son état s'est aggravé. En conséquence, la famille impériale a décidé de partir immédiatement pour la Crimée, où elle achèvera de passer l'automne.

### Affaiblissement graduel du prince de Bismarck

Berlin, 20 septembre. — On communique les renseignements suivants sur la santé du prince de Bismarck :

L'ex-chancelier paraît bien vieilli. Il marche difficilement et a beaucoup de peine à se tenir debout.

La voix est à peine perceptible et le débit est haché, pénible; malgré l'usage préalable du champagne et les précautions infinies du docteur Schweninger, le prince s'est interrompu plus de dix fois pendant son discours; les défaillances de mémoire sont fréquentes et la fatigue générale est des plus visibles.

L'âge et la maladie ont vaincu cette puissante nature.

#### Le sauvetage de l'enfance

L'Union française pour le sauvetage de l'enfance, dont le président est M. Jules Simon, vient d'être autorisée à accepter la donation de 450,000 fr. faite par M<sup>me</sup> Jules Lebaudy au profit des enfants recueillis par cette Société.

#### Troubles à Roubaix

Le cri de : « Vive la sociale ! » retentissait lundi, vers une heure, dans la rue d'Avelghem, poussé par des individus porteurs d'une loque rouge. Deux agents de police, Ducattez et Pontier, de service à l'extrémité de la Grande-Rue, accoururent, mirent la main sur le porteur du drapeau et voulurent le conduire au poste. La foule se montra hostile à cette arrestation.

Les agents entraînaient néanmoins leur prisonnier sur un parcours de plus de 100 mètres. Mais la foule devenait de plus en plus boueuse et compacte, et il n'était plus possible de lui résister.

Tout à coup, un des émeutiers, saisissant un pavé, le lança contre l'agent Pontier atteint à l'épaule gauche, tandis qu'une poussée formidable avait lieu. En un clin d'œil, plusieurs individus se jetèrent entre le prisonnier et l'agent, qui dut abandonner sa chaînette.

Tous ceux qui avaient pris une part active à la scène se sont enfuis à l'arrivée d'une escouade d'agents armés de revolvers.

#### Baiser mortel

Un drame poignant vient de se dérouler près de Newsite, comté de Tallapoosa (Alabama).

Un riche fermier du nom de James Ashley et son fils Robert se sont rendus dans un champ dans lequel travaillait un jeune fermier de leurs voisins nommé Robert Cross.

Robert Ashley s'est jeté à l'improviste sur Cross et s'est mis à le tenir par les bras, tandis que Ashley père tirait successivement sept coups de revolver sur le jeune fermier :

— Je ne cesserai de tirer, disait Ashley père, que lorsque ce coquin aura rendu l'âme.

Les meurtriers se sont enfuis ensuite, abandonnant le corps de Cross dans le champ.

Il paraît que Cross avait accompagné dimanche dernier la fille d'Ashley au temple et lui avait simplement volé un baiser en route; c'est pour cela qu'Ashley l'a tué.

Ce drame a causé le plus vif émoi dans tout le comté, où les familles Ashley et Cross étaient très considérées jusqu'à présent. Le

shérif et de nombreux agents et hommes de bonne volonté sont à la poursuite d'Ashley père et fils. Il est très probable qu'ils seront lynchés s'ils sont pris.

#### Une femme brûlée vive

On télégraphie de Lyon :

« Une femme Ogier a mis fin à ses jours en se faisant brûler vive dans son jardin.

» Les époux Ogier, habitant la Demi-Lune, commune de Lyon, et riches propriétaires, menaient une existence large quoique assez mouvementée, le mari reprochant ses amants à sa femme, et celle-ci au mari son ivrognerie. Depuis deux jours la femme Ogier changeait d'allures : elle pleurait et faisait réciter à ses enfants des chapelets pour elle. Jeudi soir, après son dîner, elle se munir de copeaux de bois qu'elle porta au fond du jardin, puis elle se plaça à califourchon sur ce tas de copeaux qu'elle avait arrangés en bûcher et auxquels elle mit le feu. Bientôt les flammes atteignirent ses vêtements en lui causant d'affreuses brûlures; elle se mit alors à courir dans le jardin en poussant des clameurs de douleur, les voisins accoururent, trop tard malheureusement. La pauvre femme expirait à dix mètres de son bûcher. »

#### Gentleman cycliste

Un de nos sportsmen, M. L. de Biré, fils du général de Biré, vient de se révéler gentleman cycliste très distingué.

En effet, M. de Biré s'est mesuré, dimanche, dans une course de 104 kilomètres (Nogent-sur-Marne à Melun et retour), contre trente professionnels. Malgré un vent violent et deux accidents de machine, ce jeune gentleman cycliste a accompli le parcours en 4 h. 8', se classant troisième dans la course.

La fameuse équipe Genet-Beaugé l'entraînait; au retour, le comte Arnold de Contades, un fervent de la bicyclette, a relayé le tandem.

### CHINE ET JAPON

Abstraction faite des exagérations de la vanité japonaise, il semble certain que les pertes des Chinois ont été très considérables, et que la bataille navale est, pour les Japonais, le complément de leur victoire de Ping-Yang.

L'armée japonaise, dit un autre télégramme, marche maintenant au nord sur Wigu, ville frontière située sur la route principale menant à Mukden, capitale de la Mandchourie, et cité sainte de la maison royale.

Tokio, 21 septembre. — L'emprunt de guerre japonais a été souscrit trois fois.

### A MADAGASCAR

Les nouvelles sont mauvaises.

Les porteurs du courrier pour Ambodiamontana, chargés du transport des 400 pis-

tres, ont été arrêtés par les Fabavalos au Maroala et obligés de retourner sur leurs pas.

A Bemalokely, le chef de l'exploitation aurifère, M. Bongout, a été l'objet de menaces de la part d'un nommé Andriambala, sujet malgache, qui se livrait au commerce de la poudre d'or volée. Andriambala, expulsé, tira son revolver, menaçant M. Bongout, qui réussit à le désarmer.

Andriambala fut conduit devant le gouverneur intérimaire Rainisedy, qui refusa d'entendre les témoins.

Une équipe de dix ouvriers a été attaquée à Ambalamamoko par une bande d'environ quarante Fabavalos. Un ouvrier a été blessé. Les provisions et les bagages ont été perdus.

La crainte qu'inspirent les brigands chasse de ce point la plupart des ouvriers de la concession.

### AU TONKIN

Train attaqué par les pirates. — Mécanicien tué. — Deux Français capturés

Le ministre des colonies a reçu du gouverneur général de l'Indo-Chine la dépêche suivante, datée d'Hanoï, 18 septembre :

« Des pirates ont attaqué un train descendant vers Phu-Lang-Thuong et ont essayé de le faire dérailler. La tentative de déraillement ne réussit pas et le train put continuer sa route; mais le mécanicien, de nationalité chinoise, a été tué et les pirates, en se retirant, enlevèrent M. Chesnay, entrepreneur des débroussailllements, et M. Lognon, son employé. »

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 22 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 16°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 11°
Midi,	760 m/m	au-dessus 22°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	1 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 13°

#### SAUMUR

##### Retour des manœuvres

Hier, sont passés à la gare de Saumur plusieurs régiments d'infanterie, d'artillerie et d'infanterie de marine arrivant des manœuvres et se dirigeant sur Poitiers et Rochefort.

Aujourd'hui est arrivé à Saumur le détachement du 23<sup>e</sup> dragons qui sera de retour lundi à Angers.

##### L'accident de la rue Nationale

L'état de M<sup>me</sup> Rebuffeau, victime de l'accident de voiture dont nous avons entretenu nos

lecteurs, est aussi satisfaisant que possible. On a craint un instant qu'une pleurésie ne se déclarât; mais des soins énergiques ont écarté tout danger.

#### Atelier d'arçonnerie

Par décision ministérielle du 19 septembre : M. Dupareq, officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe dans la division d'Oran, a été désigné pour l'emploi de comptable de l'Atelier d'arçonnerie annexé à l'École d'application de cavalerie.

M. Raphaëli, officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe, comptable de l'Atelier d'arçonnerie annexé à l'École de Saumur, a été désigné pour le 17<sup>e</sup> corps d'armée.

#### Fêtes et Assemblées

Dimanche 23 septembre. — Fêtes vélocipédiques et de gymnastique, au Vélodrome de la Loire, à Saumur. — Festival à Chouzé-sur-Loire. — Assemblée à Saint-Lambert-des-Levés. — Fête nationale à Genes. — Assemblée à Brain-sur-Allonnes.

Dimanche 23 et Lundi 24 septembre. — Fêtes à Thouars.

Dimanche 30 septembre. — Festival à Vivy. Lundi 1<sup>er</sup> octobre. — Fête de la Saint-Michel, à Fontevrault.

#### Les beautés du ciel

Les personnes qui ne craignent pas de se lever de très bonne heure et qui s'intéressent aux spectacles célestes ne peuvent choisir une époque plus favorable que celle que nous allons traverser jusqu'au 28 septembre.

Pendant cette période, vers 4 heures du matin, on verra la Lune en décroissance à l'ouest; Mars au sud-ouest dans le Bélier; Jupiter au sud-est dans les Gémeaux, et Vénus tout à fait à l'est dans le Lion.

A partir du 23, la Lune se trouvera du côté de l'est en raison de son mouvement propre qui, comme on le sait, est très rapide.

En même temps, nous aurons devant nous la partie du ciel la plus riche en belles étoiles et en constellations.

A la même heure, on voit au sud le magnifique Orion; à gauche et un peu au-dessous, l'éclatante Sirius, la plus belle étoile du ciel; sur notre tête, la Chèvre; Aldébaran; Castor et Pollux un peu à gauche au-dessus de Procyon.

Ce sont là des beautés qui ne peuvent laisser personne indifférent, et qui valent bien le sacrifice de quelques heures de sommeil.

#### Le départ des hirondelles

Elles s'en vont les messagères du printemps! Bientôt l'on pourra dire qu'elles sont parties.

De ce précoce départ des hirondelles les observateurs concluent que nous aurons un hiver rude.

## UNE PUPILLE GÊNANTE

Par ROGER DOMBRE

### Seconde partie

XI

Ma chère tante,

Merci d'abord pour votre affectueuse lettre et pour votre gracieux envoi auquel ont participé mes cousines.

Certes, les fleurs, les plus admirables même, ne manquent pas à Nice, mais celles de Saint-Loup me sont plus précieuses que toutes les autres.

Pour rassurer votre sollicitude, je vous répète que je ne suis pas malheureuse ici et que je me porte bien. Madame Métaxo s'inquiète un peu de mon apparence délicate, mais mes forces suffisent à ma tâche.

D'ailleurs elle est facile ma tâche; les enfants me sont attachés et se montrent dociles. Je ne croyais pas aimer autant ces petits êtres dont je reçois les caresses avec plaisir. Leur père me témoigne toujours la même bonté affectueuse et en même temps respectueuse; et

parmi les étrangers qui sont reçus ici, je rencontre tous les égards auxquels j'ai été habituée.

On s'amuse à Nice, beaucoup même, mais vous savez que j'ai pris le monde en grippe. Je laisse ma vie couler machinalement puisqu'il faut vivre, mais il me semble que j'ai quarante ans au moins tant j'ai vécu en quelques mois.

Vous me suppliez, chère tante, de revenir à mes croyances chrétiennes, comme il y a un an : certes, je crois, je crois tout ce que vous croyez vous-même, je ne nie plus que la miséricorde de Dieu, mais cela suffit pour que je ne prie plus.

Dieu m'a frappée trop fort, il a eu tort; je n'étais pas encore assez ancrée dans son amour pour recevoir ses coups en le remerciant et je me suis rebellée parce que je déteste la vie qu'il m'a octroyée sans que j'en aie eu le désir.

Nul n'est scandalisé ici de mon indifférence religieuse, car ils font partie de l'Eglise schismatique ainsi que la plupart des familles que nous voyons.

Oh! que vous êtes heureux, vous tous, de croire à tout ce que je répudie, moi! à un

Dieu bon et consolateur, à l'amour, à l'amitié, au désintéressement.

J'ai pris pour devise cette philosophique parole : « Il faut rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer ». Eh! bien, je n'ai pas même le courage de rire.

Tenez, il me vient souvent le désir de mourir jeune; c'est bon de s'en aller de ce monde avant d'avoir vieilli et d'avoir pu jeter plus d'amère raillerie sur toutes choses. Mon oncle Simiès disait : « Il faut arracher tout ce qu'on peut de joie à la vie ». Je n'ai pas même su faire cela; aussi...

Mais je m'aperçois que je ne vous parle que de lugubres choses, ce n'est pas divertissant pour vous, pauvre tante.

Je soupire tant après les vacances, non pour me reposer mais pour vous revoir. Je rêve souvent à la petite ville de Saint-Loup où je vous sais tous réunis, et je souffre.

Pardonnez-moi cette lettre couleur feuille morte, et faites-moi la surprise d'une visite si c'est possible; Nice n'est pas si éloigné de Marseille.

Embrassez pour moi mes cousines; je vous tends, comme autrefois, mon front toujours nuageux.

GILBERTE.

Je  
du n  
taire  
tacl  
simp  
ronq  
conn  
raull  
tuer  
puis  
netle  
phob  
suspe  
cadav  
moins  
On  
linici  
Hervé  
interr  
pour  
vendr  
nomm  
s'expl  
l'affre  
quand  
aucun  
méfait  
M.  
50 fr.  
Le J  
admis  
du cot  
Sur  
et-Loir  
C'est  
Il y  
M. C  
(Ferdin  
Avan  
dans le  
le Chan  
sition.  
La g  
aura h  
mensue  
jeudi d  
quentée  
État  
Le 2  
eau, ru  
Le 21  
du Pres  
Marie-E  
— Et  
crains p  
sus cher  
— Co  
ment; r  
mère, il  
vite; no  
Madam  
nement  
— No  
elle; Gi  
lentions  
à toujou  
ment il  
ayant au  
après tou  
tagée en  
nement  
une fois  
quand la  
accapara  
Si, quelq  
peu de n  
est lière  
— Eil  
— No  
maladro

## MONTREUIL-BELLAY

### Un carnage

Judi dernier, en descendant, vers 3 heures du matin, en sa cour, M. Mourault, propriétaire à Montreuil-Bellay, contemplait un spectacle terrifiant : trente-deux poules, les unes simplement étranglées, les autres à moitié rongées, gisaient sur le sable ; et un chien inconnu dévorait la trente-troisième. M. Mourault commença par prier un de ses voisins de tuer l'assassin, ce qui fut fait immédiatement ; puis il manda le vétérinaire qui, sans déclarer nettement que l'animal était atteint d'hydrophobie, constata, dans l'estomac, des matières suspectes et invita M. Mourault à enfouir les cadavres et à tenir son propre chien attaché au moins pendant un mois.

On s'enquit du propriétaire de ce monstre gallicide qu'on pensait appartenir à une femme Hervé, ménagère à Montreuil. La gendarmerie interrogea M<sup>me</sup> Hervé. Celle-ci reconnut le chien pour sien ; mais elle déclara qu'elle l'avait, le vendredi ou samedi précédents, donné à des nomades pour s'en débarrasser et qu'elle ne s'expliquait pas son retour. Elle ajouta que l'affreux toutou se trouvait en parfaite santé quand elle s'était séparée de lui et qu'il n'avait aucun vol ni crime sur la conscience, avant son méfait du 20 septembre.

M. Mourault éprouve une perte d'au moins 50 fr.

## ANGERS

### Ecole d'Arts et Métiers

Le *Journal officiel* publie la liste des élèves admis à l'École des Arts et Métiers à la suite du concours de 1894.

Sur 101, on en constate un seul de Maine-et-Loire.

C'est M. Cochet (Eugène), qui a le n° 36.

Il y en a deux d'Indre-et-Loire :

M. Capillon (Augustin), n° 43, et M. Collas (Ferdinand), n° 76.

### L'Exposition de 1895

Avant-hier, a été posée la première ferme dans les chantiers de construction établis sur le Champ de Mars, pour les travaux de l'Exposition.

### La foire de Brissac

La grande foire, dite de la Saint-Maurice, aura lieu le jeudi 27 septembre. Les foires mensuelles ont toujours lieu le quatrième jeudi de chaque mois, et elles sont très fréquentées.

## État-civil de la ville de Saumur

### NAISSANCES

Le 20 septembre. — Alexandre-Louis Bio-teau, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 21. — Isabelle-Jeanne-Marie Habert, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 66 ; — Elisabeth-Marie-Eugénie Lizé, rue de Fontevault.

— Ensuite, poursuivit Madame Daltier, je crains pour elle les assiduités des hommes reçus chez les Métaxo.

— Comment cela ? s'écria Albéric très vivement ; mais s'il y a lieu de la troubler, ma mère, il faut qu'elle nous revienne au plus vite ; nous ne pouvons permettre...

Madame Daltier regarda son fils avec étonnement :

— Nous n'en sommes pas encore là, dit-elle ; Gilberte ne s'aperçoit pas même des attentions dont elle est l'objet, habituée qu'elle a toujours été aux flatteries du monde ; seulement il arrive souvent qu'une jeune femme ayant auprès d'elle une jeune fille... subalterne après tout, prend ombrage de l'admiration partagée entre deux. Madame Métaxo aime certainement beaucoup Gilberte, mais j'ai surpris une fois un certain froncement de sourcils quand la pauvre mignonne, sans le vouloir, accaparait au salon une partie des visiteurs. Si, quelque jour, Madame Métaxo manifeste un peu de mécontentement à ce sujet, Gilberte qui est fière quittera immédiatement sa maison.

— Elle devrait le faire à présent.

— Non, mon fils, pas d'exagération ; il serait maladroit de troubler la quiétude dans laquelle

## DÉCÈS

Le 20 septembre. — Marie-Charlotte Courtin, 12 ans, rue Beaurepaire.

Le 21. — Angèle-Rachel Appert, 3 mois, rue Notre-Dame, 25.

## SANS ARTIFICES

La poudre ne tient point sur un front qui transpire.  
Le fard et le blanc gras fondent, et c'est bien pire.  
Mais l'excellent savon parfumé du Congo  
Donne un éclat DURABLE et NATURE à la peau.

Malvina Rex, au parfumeur Victor Vaissier.

## LES VÉLOCIPÈDES

L'Académie de médecine s'est encore occupée des vélocipédistes.

M. Marey croit que l'exercice de la bicyclette demande moins d'efforts que la marche et conséquemment ne saurait être nuisible. Peut-être y aurait-il à lui reprocher de rendre ceux qui s'y livrent mauvais marcheurs et mauvais coureurs.

Pour obvier à cet inconvénient, M. Marey recommande aux bicyclistes de ne pas se tenir courbés. Pour les y contraindre, il croit qu'il serait bon de placer plus en avant la selle de l'appareil.

Il ajoute, en réponse à une observation de M. Verneuil, sur la nécessité de construire des bicyclettes mettant en force tout le système musculaire, que des appareils de cette nature sont à l'étude. Ils seront disposés de façon à faire fonctionner en même temps les bras et les jambes.

MM. Gabriel et Hallopeau s'attachent à disculper la bicyclette des reproches qui viennent de lui être adressés, et M. Weber, dans un sentiment contraire, la considère comme capable de compromettre les bonnes dispositions à la marche, de même que l'allure habituelle du galop rend un cheval mauvais trotteur.

Les avis ayant été très partagés au cours de cette discussion, l'Académie renvoie la question à l'examen d'une commission composée de MM. Gabriel, Marey et Hallopeau.

## Les Manœuvres de Brigade

Montreuil-Bellay, 20 septembre.

Mardi dernier, Montreuil, dès la première heure, présentait une animation inusitée ; un courant électrique était dans l'air, nos habitations si calmes d'habitude ressemblaient à des ruches très animées. On attendait nos soldats.

Bien que non prévus officiellement comme cela se fait d'habitude, le grondement du canon sur nos buttes avoisinantes et le crépitement des Lebel, nous avertirent qu'après une chaude manœuvre nous serions amicalement envahis.

Dès 11 heures 1/2, en effet, deux escadrons de 25<sup>e</sup> dragons entraient dans nos murs, an-

nit la cousine. Qu'est-ce que cela ? et à quel beau tableau n'y a-t-il pas d'ombre ?

Les vacances arrivèrent, mais Gilberte ne les passa pas avec ses parents, et voyagea avec les Métaxo.

Ceux-ci ne revinrent de Suisse qu'en octobre. Depuis quelque temps les lettres de Gilberte se faisaient plus rares et plus courtes.

Elle ne se plaignait pas, mais depuis leur retour à Nice elle trouvait un changement marqué dans la manière d'être à son égard de Madame Métaxo.

La jeune femme se montrait fantasque avec elle, et parfois impérieuse.

Gilberte garda le silence, mais sa résolution fut bientôt prise.

(A suivre.)

## MARCHÉS

BEAUFORT, 19 septembre

Froment, double-décal, 2 80. Seigle, 2 fr. — Avoine, 4 60. — Pommes de terre, 1 fr. — Foin, la charrette, 40 fr. — Paille, 35 fr. — Farines, 27 50. — Beurre (le 1/2 kil.), 1 fr. — Poulets (la couple), 4 fr. — Oies, 10 fr. — Canards, 5 fr. — Œufs (la douzaine), 1 fr. — Vin rouge, la barrique, 70 fr. — Vin blanc, 440 fr.

nonçant la fin de la bataille, pendant qu'un cantonnement improvisé s'installait à la Mairie où, sous la direction d'un adjoint intelligent et « débrouillard », le secrétaire avait vite fait de préparer le logement de 4.000 hommes que l'on venait de nous annoncer. De quart d'heure en quart d'heure, quelques escouades couvertes de... poussière, quelques fourgons trainés par des chevaux fumants, nous font pressentir l'arrivée prochaine du gros de la brigade.

C'est à 2 heures qu'impatiemment attendus, nos soldats font triomphalement leur entrée par la rue de l'Artilleur. Musique en tête, aux sons entraînants de ces superbes marches militaires qui nous grisent, défilent les 77<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> régiments d'infanterie, suivis de leurs voitures régimentaires et précédés d'un brillant état-major qui doit recevoir l'hospitalité la plus large au château de Montreuil, pendant que la batterie d'artillerie attachée aux manœuvres rejoint son cantonnement à notre palais scolaire. J'emboîte le pas, et, mêlé à une bande de Montreuillais, je suis, enlevé par ces excellentes musiques, jusqu'au cantonnement où... Repos.

Je rentre moi-même à mon cantonnement et jusqu'à 5 heures comme nos braves troupiers je goûte les plaisirs de l'ombre et du repos ; mais, 5 heures ont sonné, et l'Allegro militaire joué par la musique du 77<sup>e</sup> nous appelle sur notre Mail. Je suis donc, en ma qualité de dilettante, obligé de ne rien perdre de ce superbe concert où avec leur maestria habituelle les artistes de ce régiment nous charment jusqu'à six heures avec *Jeanne Maillote*, la *Marche slave* et l'*Intrépide*, le tout brillamment enlevé.

Notre rue Nationale est noire ou rouge, comme vous le voudrez, de cavaliers et fantasins. — Les popotes sont établies et la soupe fumante est servie à chaque escouade qui, primitivement assise sur des sièges d'occasion, répare avec appétit les fatigues du matin.

Notons en passant les tables de l'hôtel de France où nos quatre-vingts officiers vont dans un instant faire honneur au superbe dîner qui a été improvisé, c'est le cas, par les soins de l'excellente hôtesse M<sup>me</sup> Durand ; sur les tables élégamment décorées s'entassent quantité de mets recherchés, le menu est au-dessus de tout éloge ; mais n'insistons pas, puisque M<sup>me</sup> Durand a eu les honneurs de la journée.

A dix heures, tout est terminé, nos hôtes ronflent dans la paille odorante et fraîche, attendant le réveil qui ne tardera pas à sonner puisque le départ est fixé à cinq heures.

A 5 heures, tout le monde est rassemblé sur différents points établis la veille et à 5 heures et demie le défilé commence, 135<sup>e</sup> en tête, jusqu'à notre rond-point de la barrière de l'Etoile où la dislocation annoncée s'effectue, le 135<sup>e</sup> se rendant à Angers par Doué et le 77<sup>e</sup> regagnant Cholet par le Puy.

Bonne journée en somme, sans protestations des habitants encombrés et sans réclamation de nos soldats parfaitement reposés.

## La Situation Viticole

En Anjou, le phylloxéra poursuit ses ravages avec une effrayante rapidité. Des vignes qui l'année dernière, malgré la sécheresse, semblaient avoir conservé toute leur vitalité, se sont déprimées tout d'un coup, au printemps. Beaucoup d'entre elles, qui portaient en 1893 de nombreux raisins, sont devenues complètement stériles.

Dans celles qui se défendent encore contre la morsure du redoutable parasite et qui sont riches en longues grappes, la grêle est venue, entraînant à sa suite l'oïdium et le mildiou, plaies redoutables s'il en fut, et qui ne se cicatrisent pas facilement.

C'est à peine si des soufriages répétés, si la distribution de la bouillie bordelaise, souvent mal faits l'un et l'autre, il faut le dire, ont pu tempérer l'invasion foudroyante de ces deux parasites.

Avec cela, que la pourriture attaque le grain

au fur et à mesure en quelque sorte qu'il entre en veraison.

Si cependant et malgré toutes ces misères, le bienfaisant soleil, que nous avons depuis huit jours, voulait continuer de réchauffer les pampres jusque vers le 15 octobre, nous pourrions peut-être espérer que nos raisins arriveraient à une maturation complète.

Notre chonin blanc verrait ses grains se dorer et se gonfler de sucre.

Déjà les raisins des gamays, verts comme des olives il y a huit jours, commencent à rougir.

Sur les coteaux bien ensoleillés, le Portugais bleu, le noir de Trépaill ont leurs grains mûrs. Avant la fin du mois on les vendangera. C'est là l'avantage pour les vigneronniers d'avoir de bonnes variétés précoces.

Dans les années tardives, quelques jours d'une douce température leur suffiraient pour mûrir leurs raisins.

Dès le début de la reconstitution de notre vignoble, j'ai signalé à l'attention des vigneronniers l'importance qu'il y avait pour eux à substituer à des cépages de deuxième époque de maturité, des variétés tout à fait précoces, et pouvant en même temps produire des vins marchands et de bonne consommation.

Les cépages de la Bourgogne, — les Pinots fins ; — les cépages du Beaujolais, — les Gamays à fruits rouges et à jus colorés ; — le Portugais bleu, ce délicat et succulent raisin, cultivé tout d'abord plutôt comme raisin de table que comme raisin de cuve, qui donne un vin moelleux dès la décuaison et qui se bonifie sous le cercle, sont de ce nombre. Et ceux qui ont bien voulu écouter le conseil que je leur donnais, n'auront qu'à se louer de l'avoir suivi.

En somme, il ne sert de rien de jeter la manche après la cognée ; si le soleil veut continuer d'être bienveillant un mois encore pour les vignes de l'Anjou, elles donneront de bonnes bouteilles de vin cette année et peut-être plus que certains ne le pensent, car il y a de superbes et plantureuses grappes dans les vignes greffées bien conduites et bien cultivées, et leur vendange sera un sérieux appoint dans la production générale du vignoble de Maine-et-Loire. Et c'est encore elles qui donneront en 1894 les bonnes barriques, les vins de tête comme elles l'ont fait en 1893, sans qu'il soit besoin de les sucrer.

A. BOUCHARD.

(Progrès de l'Ouest.)

## BULLETIN FINANCIER

24 septembre 1894.

Le marché est toujours très agité, mais il nous semble qu'on voudrait faire remonter un peu les cours. On a débuté ferme pour faiblir et reprendre ensuite en clôture. La réaction a été salutaire, mais si on remonte dès maintenant il nous semble qu'on n'a pas été assez loin.

Le 3 0/0 se négocie de 103.25 à 103.40, le 3 1/2 cote 108.70.

Nous n'avons pas de grosses différences à relever sur les actions de nos grands établissements de crédit.

La Banque des Pays-Autrichiens est très bien tenue et n'a pas eu à souffrir de la réaction.

Nos grands chemins tendent à reprendre. Les fonds étrangers sont toujours discutés, mais la tendance est meilleure, notamment sur l'Italien. L'Extérieure est à 70 1/2. Le Turc 4 0/0 cote 25.77.

En Banque, l'action Mossamédès est l'objet de bonnes demandes. On cote 35.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## BOURSE DE PARIS

Du 24 Septembre 1894

3 0/0 . . . . .	103 20
3 0/0 amortissable . . . . .	101 70
3 1/2 . . . . .	108 52

Nos réservistes :

— Mon lieutenant, je voudrais bien avoir une permission de vingt-quatre heures ; ma mère est malade et...

L'officier furieux :

— Tous les mêmes, ces b...-là : toujours une sœur, une tante ou une cousine à la dernière extrémité... Moi aussi, sapristi, j'ai une famille... et voilà douze ans qu'elle se porte bien !...

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etude de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, et de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

## VENTE

SUR LICITATION  
ENTRE MAJEUR ET MINEURS  
En l'étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, le 1<sup>er</sup> octobre 1894, à une heure de l'après-midi :

### 1° D'un vaste Corps de Bâtiments

Sis à SAUMUR, Rue d'Orléans, n° 83, comprenant trois maisons d'habitation, cour, jardins, hangar, écuries, remises et magasins.

Sur la mise à prix de 50,000 fr.

### 2° D'une Maison

Avec cour, jardin et dépendances  
Sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 85, actuellement occupée par M. Thiffoine.

Sur la mise à prix de 25,000 fr.

### 3° D'une autre Maison

Avec Dépendances  
Sise à Saumur, grande rue Saint-Nicolas, n° 71 et 73.

Sur la mise à prix de 16,000 fr.

### 4° D'une autre Maison

AVEC JARDIN  
Sise à Saumur, avenue de la Gare de l'Etat

Et d'un Magasin

Ayant accès sur la rue de Poitiers.  
Sur la mise à prix de 10,000 fr.

### 5° D'UN MAGASIN Et Jardin

Entourés de murs, sis à Saumur, rue Fardeau.

Sur la mise à prix de 4,500 fr.

### 6° De deux Magasins

Sis à Saumur, avenue de la Gare de l'Etat.

Sur la mise à prix de 2,000 fr.

### 7° D'une cave en roc

A la Fuye.  
Sur la mise à prix de 80 fr.

### 8° D'un terrain

Planté de rangées de vigne et d'arbres fruitiers, d'une contenance de 1 hectare 63 ares 49 centiares, sis à la Butte-Saint-Julien, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Sur la mise à prix de 2,500 fr.

Total des mises à prix : quatre-vingt-sept mille quatre cents francs, ci. . . . . **87,080**

Lesdits immeubles dépendant des communautés GASNAULT-PELLETIER et GASNAULT-COTTINI et de la succession de M. AUGUSTE GASNAULT, ancien entrepreneur à Saumur.

S'adresser, pour renseignements :

1° A M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente ;  
2° A M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, V. LE RAY.

Etude de M<sup>e</sup> JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

## VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

### D'une Propriété d'agrément

Dite SOUS-LE-PUITS  
Commune de Gennes

Comprenant maison d'habitation en forme de petit château. Avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, ile sur la Loire, etc.

Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trente-quatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser audit M<sup>e</sup> JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## ADJUDICATION

Le Jeudi 4 Octobre 1894, à 2 heures du soir, en l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

### De MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 58,

D'un revenu de plus de 500 fr.  
Pour le détail, voir les affiches.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A VENDRE OU A ARRENTER MAISONS

A l'angle des rues de la Visitation et du Roi-René.

S'adresser au propriétaire, M. DAVID, ou à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A VENDRE Une Ferme

Contenant 10 hectares 33 ares, louée 850 fr.,

Sise commune du Pay-Saint-Bonnet, sur la limite des arrondissements de Cholet et de Bressuire. Placement avantageux.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> BARRE, notaire à Cholet, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A LOUER OU A VENDRE MAISON ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

## BONNE OCCASION A SAISIR

## A CEDER

Après affaires faites  
HOTEL et CAFÉ de la NOUVELLE-GARE.

S'adresser à M. DARNAULT.

## A CEDER La Fonderie de St-Florent

S'adresser à M<sup>e</sup> GUESNON.

## PENSION DE JEUNES FILLES

Cours et Leçons particulières  
M<sup>lle</sup> BONIFAS  
8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

## Petites Vaches Bretonnes

CHEVAUX  
De lurre et de camion

Excellents Fromages St-Fiacre - 48 Médailles  
S'adresser au bureau du journal.

## SOMNAMBULE SPIRITE

Cartes, Lignes de la main  
M<sup>me</sup> ALEXIS fait partie de la Société du Congrès magnétique de Paris, d'où elle arrive. Profitez de son talent. Allez tous la voir.

Changement de domicile  
Nouvelle adresse, r. St-Nicolas, 63, Premier étage.  
Cette dame se rend à domicile sur demande.

M<sup>me</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

UN CAISSIER comptable muni des meilleures références désire trouver un emploi de quelques heures par jour.  
S'adresser au bureau du journal.

## VIN du B<sup>r</sup> YVON

Tonique et Reconstituant  
A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.  
Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE  
G. DESCHAMPS  
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

## Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?  
Avez-vous des pellicules ?  
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?  
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs et Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.  
ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS  
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

## LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

UN HOMME muni des meilleures références, connaissant les travaux de la campagne et l'exploitation des bois, demande place de garde, chef de culture ou gérance.  
S'adresser au bureau du journal.

ASSURANCES On demande personnes sérieuses pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances M<sup>lls</sup> contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE à emprunter dix mille francs pour neuf années intérêt cinq pour cent, hypothèque sur immeuble situé à Saumur. Ecrire aux initiales A. B. C., au bureau du journal.

Commodité, Économie

## LESSIVE MAGIQUE FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU  
ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT Fils

### BOUGIES

Bonne qualité, le paquet, » 75  
Supérieure, — » 80  
Extra, — » 90  
À trous, — » 90  
CHANDELLES Américaines » 65  
plus de mouchage, ni de fumée

### Pétroles ininflammables

[en bidons de 5 litres  
Léonine (recommandé), 2 fr.  
Orillamme, 2 »  
Saxoléine, 2 »  
Huile colza extra, 1/2 kil., » 40  
Huile colza (Aurore), le bidon 4 fr.

## Imprimerie P. GODET

## ALMANACH 1895

### AVIS

Les personnes qui auraient des CHANGEMENTS D'ADRESSE ou des MODIFICATIONS à apporter ainsi que des INSERTIONS-RÉCLAMES à faire dans l'Almanach 1895, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés  
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés  
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.

Marmande, 43 degrés. . . . . 1.50 le litre (verre compris)  
Montpellier, 45 — . . . . . 1.75 — —  
Armagnac, 50 — . . . . . 2.00 — —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.